

78 votre canton

/ Fourqueux / Mareil-Marly / Le Pecq /

Le Pecq

n° 5 Novembre 2007

Spécial collèges

Fourqueux : un parking au Lycée international

La rentrée a vu l'ouverture du parking de «dépose minute» pour les classes maternelles et primaires du lycée international. L'entrée et la sortie des véhicules sont régulées par des feux tricolores et offrent la meilleure fluidité possible. La construction de ce parking a été financée par le Conseil général, les communes de Fourqueux et de Saint-Germain-en-Laye, et par l'association des parents d'élèves du Lycée international (APELI). C'est par la détermination d'Alain Haud'Huyze, adjoint au Maire de Fourqueux, que ce projet a pu être réalisé. Il nous a malheureusement quitté cet été ; son épouse nous a fait l'honneur de nous accompagner lors de l'inauguration.

Des tableaux interactifs au collège

Les collèges Pierre et Marie Curie et Jean Moulin du Pecq, et prochainement quelques écoles primaires des communes de notre canton, ont été dotés de tableaux interactifs. Cet équipement numérique composé d'un écran blanc tactile est relié à un ordinateur. Il est capable de lui transmettre diverses informations. Un vidéoprojecteur se charge d'afficher l'écran de l'ordinateur sur le tableau blanc. Il est donc possible d'effectuer à la main ou à l'aide d'un stylo tout ce qui est possible de réaliser à l'aide d'une souris mais à la différence que cela se fait aux yeux de tous.

Marquage de vélos

Le 20 septembre au collège Pierre et Marie Curie, le Conseil général, dans le cadre de l'opération « 1, 2, 3 marquez ! », a offert la possibilité de marquer les vélos des collégiens pour mieux les protéger contre le vol. En cas de vol, le pourcentage de chance de retrouver les vélos passe de 3 à 40 % ! Un numéro unique (14 Chiffres) « bicycode », gravé sur le cadre du vélo, est répertorié dans une base de données nationale ainsi que les coordonnées du propriétaire. En cas de vol, il suffit de déposer plainte. Si une personne retrouve votre vélo, elle consulte le serveur « FUbicycode » et peut connaître ainsi le commissariat qui, ayant enregistré votre plainte, pourra prendre contact avec vous pour restituer votre vélo. ■

Zoom sur...

Au cours des derniers mois les collèges Pierre et Marie Curie et Jean Moulin du Pecq ont fait l'objet d'attentions toutes particulières en matière de travaux d'entretien et de réparation.

Collège Jean Moulin

Le Département est intervenu, dans un premier temps, sur les évacuations d'eaux pluviales de la cour, des vestiaires d'éducation physique et sportive ainsi que sur les murs correspondants. Un temps d'observation est nécessaire sur le bon fonctionnement des évacuations avant d'engager la reprise des plafonds du vestiaire.

Avant les vacances d'été le Conseil général a diligenté plusieurs entreprises afin que le remplacement des portes extérieures dans la zone de livraison se fasse dans les meilleurs délais. Objectif atteint, les trois nouvelles portes ont été installées à la rentrée. En ce qui concerne l'étanchéité de la toiture, le Département est en cours de négociation avec les assurances pour déterminer la programmation des travaux.

Devant les difficultés rencontrées avec le revêtement de façade, le Conseil général étudie la possibilité d'assurer sa réfection dans le cadre des gros travaux de maintenance.

Collège Pierre et Marie Curie

Une liste importante de travaux a été programmée au titre de la subvention d'investissement 2007 : réparation du portail automatique de l'entrée des élèves, mise en place d'une temporisation sur l'éclairage de la cour, remplacement de pompe dans la chaufferie... Le Département s'est engagé à transformer l'ancien atelier vitrerie de la SEGPA en salle pluridisciplinaire, cette réhabilitation sera prise en charge au titre de la maintenance courante. Les travaux seront réalisés pendant les vacances de la Toussaint. En ce qui concerne les dégradations faisant suites aux problèmes d'inondation de l'établissement, la reprise de certains sols, plafonds et peinture sont à programmer (entre autres dans la salle de permanence et le bureau de vie scolaire). Après que le collège aura recensé tous les endroits ayant eu des problèmes d'infiltration, le Conseil général étudiera la possibilité de réaliser ces travaux dans le cadre de la maintenance, courant 2008. ■

Edito

Conformément à la législation et pour respecter les règles de financement des campagnes électorales, ce numéro de

« 78 votre canton » ne comporte pas d'éditorial de votre conseiller général.

Daniel Level
Conseiller général
Adjoint au maire de
Fourqueux

Tél : 01 34 51 23 14

Courriel : dlevel2@wanadoo.fr



EPFY

Un partenaire pour les communes

Après Fourqueux, le 27 juin 2007, c'est au tour de Mareil-Marly de signer une convention avec l'Etablissement public foncier des Yvelines. Cet organisme va permettre à ces deux communes d'acquiescer par portage des parcelles de terrain identifiées sur des territoires choisis.

Les acquisitions peuvent se faire soit par préemption soit par vente de gré à gré. L'aide apportée par cet établissement, créé par le Département, permettra le temps de la réflexion nécessaire sans pour cela alourdir les charges financières des communes. Pour Fourqueux la zone concernée est proche du périmètre du centre ancien, pour Mareil-Marly le territoire délimité représente 25 ha, soit une grande partie des zones non encore aménagées. ■

SMSO

Un nouveau syndicat pour la Seine

Mardi 16 octobre, à Aubergenville 46 communes des Yvelines se sont unies au Conseil Général pour créer le SMSO (Syndicat mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise).

Ce syndicat a pour mission la protection, la restauration et la mise en valeur des paysages et de l'environnement des berges de la Seine et de l'Oise. Dans ce cadre le syndicat assurera la maîtrise d'ouvrage des aménagements de berges. Il réalisera des actions d'urgence liées à des effondrements de berges localisées. Il mettra en place un programme spécifique sur certains bras morts ou non navigables ou sur certaines zones d'expansion des crues pour préserver le caractère naturel de ces sites.

La volonté de ce syndicat sera aussi d'aménager les accès aux circulations douces (piétons, cyclistes...) afin de mieux faire partager la beauté de notre fleuve.

Si les équipements liés au tourisme et aux loisirs, à la protection contre les crues ou à la protection des infrastructures ne relèvent pas des compétences du syndicat, il saura être un accompagnateur des projets des communes dans ces domaines.

Le souhait émis par son Président Pierre BEDIER est de réaliser une promenade en bordure de Seine sur les rives accessibles le long des 105 km de traversée du nord de notre département. ■



La coupe du ruban lors de l'inauguration du parking au lycée International.



La cour du lycée International.



Opération marquage de vélos, le 20 septembre au collège Pierre et Marie Curie.

Insertion

Contrat d'Avenir

Le dispositif « Contrat d'Avenir » est une aide à l'insertion initiée par le Conseil général. Elle propose aux communes de moins de 5 000 habitants, soit 198 en Yvelines, de recevoir une aide financière et un accompagnement administratif pour embaucher des personnes en marge de l'emploi. La commune de Fourqueux a été la première à s'inscrire dans cette démarche et à signer trois contrats d'avenir. ■



"Contrat d'Avenir" : les collectivités s'engagent pour l'insertion.

Expressions politiques

En application de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression des groupes politiques composant l'Assemblée départementale. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la majorité départementale

L'ADIL, Agence Départementale d'Information sur le Logement, a été inaugurée le 5 octobre dernier par Christine Boutin, Ministre du logement, en présence de Pierre Bédier, Président du Conseil Général des Yvelines et de Claude Jeannerot, Président de l'Agence Nationale d'Information sur le Logement. Située au 3 rue Jean Mermoz à Versailles, et présidée par Alain Schmitz, Conseiller Général, cette association a été créée en 2006 à l'initiative du Département des Yvelines dans le cadre de sa politique en faveur du logement. Assurant une véritable mission de service public, cette agence devrait pouvoir accueillir rapidement de nombreux particuliers en quête de réponses juridiques, financières et fiscales.

Groupe socialiste

Réorganisation de l'Action Sociale Départementale : cette réorganisation manque clairement de transparence. Élus d'opposition et organisations syndicales n'ont été ni consultés, ni informés. Nous ne contestons pas l'intérêt de moderniser l'Action Sociale afin de proposer des services de meilleure qualité pour les usagers et des conditions de travail optimales pour les agents. Mais la refonte de la principale compétence du Département aurait mérité un travail plus suivi avec les élus et le personnel concerné. La précarisation du travail et la fragilisation des cellules familiales qu'elle induit sont autant de défis à relever en matière d'insertion et de solidarité. Notre collectivité a ainsi le devoir de mettre à disposition de tous un outil de maintien du lien social plus juste et efficient.

Groupe communiste

M. Sarkozy et le MEDEF veulent fracasser notre modèle social et la solidarité. Il s'attaque à marche forcée à toutes les garanties des salariés : les 35 heures, le droit à la retraite, les régimes spéciaux, le droit à l'assurance chômage, la Sécurité sociale, le droit du travail, la santé, le SMIC, le patrimoine des personnes dépendantes... Le patronat pavoise, les assurances privées se frottent les mains. Le Président annonce que « le dialogue social » ne changera rien à ses projets de recomposition d'une société assise sur des valeurs redoutables : l'individualisme, le profit. La mobilisation pour une riposte la plus large doit s'organiser dans la rue mais aussi dans les urnes. Nous y contribuerons de toutes nos forces.